

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 30 avril 2025

Présent.e.x.s : Alicia Chevrier, Beltan Michel, Paulin Robert, Nora Cupelin, Giulia Laratta, Leonhard Unterlechner ; Antonio Latella
Excusé.e.x.s : Gerd Rothenberg
PV : Giulia Laratta et Paulin Robert

18h15 : STIG

Conférence sur la criminalité organisée

Roan, Nina

Cet événement a pour objectif de stimuler la réflexion sur les enjeux actuels liés à la sécurité nationale, en mettant l'accent sur les dynamiques de la criminalité organisée, sujet d'une importance croissante non seulement au niveau international, mais également sur le territoire suisse. L'évènement sera destiné au public universitaire et non universitaire. Pour ces motifs, il est essentiel d'en discuter avec rigueur et expertise dans un cadre académique. Les invités seront Frédéric Esposito, Nicolas Giannakopoulos et Rémi Baudouï. L'évènement aura lieu le 15 mai 2025.

Les dépenses concernent l'apéro (472.90.-) et les cadeaux de remerciement pour les intervenant.e.s (92.70.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 565.50.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur de 290.-.

Le budget pour les apéritifs est de 200.- et celui pour les cadeaux pour les intervenant.e.s de 30.- par intervenant.e.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

18h30 PHILEAS <i>Journal iphilo 13</i> Anja
--

Iphilo est un journal de vulgarisation de philosophie. Fondé en septembre 2009, édité par l'association des étudiant-e-x-s en philosophie de l'Université de Genève (PhileAs), il est géré, rédigé, mis en page, publié et diffusé par ses membres. Iphilo est distribué gratuitement, sans toutefois sacrifier son exigence de qualité, tant dans sa forme que dans son contenu.

Phileas souhaite également organiser un apéritif lors de la parution du journal.

La demande de subvention concerne les frais d'impressions (568.-) et d'apéritif (100.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 668.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée, soit CHF 668.-.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

18h45 ADEPSY + EAE <i>Journée thématique sur le bien-être animal</i> Stanislas

L'ADEPSY souhaite organiser, en collaboration avec les Étudiant.e.x.s pour l'Altruisme Efficace (EAE), une journée thématique sur le bien-être animal. Elle aura lieu le samedi 3 mai. L'intervenant est Dr. Stijn Bruers, président d'Altruisme Efficace Belgique. Il y aura 4 conférences et des apéritifs.

La demande concerne les frais de transport (525.74.-), de logement (300.-), les apéros (800.-), les cadeaux (60.-), la sécurité (360.-) et les frais de communication (63.-).

La demande de subvention s'élève à 2108.74.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit CHF 2109.-.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

19h15 ESN

Ticino Trip

Augustin, Whitchyn

L'association étudiante responsable de promouvoir l'échange interculturel ESN Genève souhaite obtenir une subvention extraordinaire pour permettre à 50 étudiant.e.x.s en échange accompagné.e.x.s par 6 membres de l'association ESN ainsi qu'un membre d'une autre section d'ESN en Suisse via l'initiative "ESNer Invitation" visant à connecter les membres de la communauté ESN. Le projet est un voyage culturel dans le canton du Tessin le 9, 10, et 11 mai 2025. Ce voyage s'aligne parfaitement dans les ambitions d'ESN Genève qui a pour but de faire découvrir la ville de Genève mais aussi la Suisse aux étudiant.e.x.s en mobilité à l'Université de Genève. ESN Genève organise régulièrement de nombreux voyages à travers toute la Suisse comme à Berne, Zurich, Neuchâtel ou encore Lucerne. Ces événements sont une occasion unique pour les étudiant.e.x.s en mobilité à Genève de découvrir la culture suisse et de faire de nouvelles rencontres entre eux. Il permet aussi de voyager à prix réduit étant donné que les tarifs de groupes sont souvent avantageux.

La demande de subvention s'élève à CHF 5400.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de CHF 6000.- suite à une incompréhension sur le montant limite.

La CGTF reconnaît l'utilité du voyage dans le cadre des buts d'ESN et des objectifs académiques d'ESN au sein de l'UNIGE.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

19h30 CUAE + AJPA
Town Hall Meeting
Exposition 50 ans AJP
Zora, Sara, Eleonora

La CUAE soumet une demande afin de pouvoir bénéficier d'une subvention extraordinaire pour l'organisation et la réalisation d'une grande conférence publique le lundi 12 mai 2025 à 18h30 dans la salle U600 à Uni Dufour. Il s'agit d'un Town Hall Meeting ouvert à la communauté universitaire et à la Cité, ayant comme but de stimuler une discussion sérieuse et approfondie à la suite du scandale du plagiat qui a éclaté au sein de l'Université de Genève.

La demande concerne les frais de sécurité (900.-), les frais d'impression (153.-), la TVA pour les impressions (12.39.-) et les frais d'apéritif (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1265.39.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit CHF 1266.-.

La CGTF invite la CUAE à choisir des salles moins chères à l'avenir et à respecter la charte d'éthique et de déontologie.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

La CUAE soumet une demande afin de pouvoir bénéficier d'une subvention extraordinaire pour la conception et la réalisation d'une exposition sur les 50 ans de l'AJP (Association des Juristes Progressistes). Cette demande, tout comme l'ensemble de cet événement, est effectuée en collaboration avec l'AJP-Uni.

L'Association des Juristes Progressistes, association mère de l'AJP-Uni, existe depuis plus de 50 ans, ce qui a donc été l'occasion de créer une exposition revenant sur les différents événements forts de ces dernières décennies. L'AJP-Uni et la CUAE ont aujourd'hui la volonté de pouvoir profiter et faire profiter ce travail en l'affichant dans le hall d'UniMail, du 28 avril au 02 mai prochains.

La rétroactivité de la demande est justifiée par la longue période entre les deux dernières séances de la CGTF.

La demande concerne les frais d'apéritif.

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

20h00 CLUB GENEVOIS DE DEBAT

Concours Genevois d'éloquence

Concours Romand d'éloquence

Judith, Suze

Le Concours Genevois d'Éloquence est le deuxième évènement le plus important de l'association, amenant à l'évènement le plus important soit le Concours Romand d'Éloquence. Cette compétition où les participants viennent défendre un sujet devant un public et un jury d'experts de l'oralité est essentielle car, elle met en valeur la prise de parole en public, la capacité de persuasion et de captation d'attention. Le concours ambitionne aussi de créer la réflexion chez le public au travers des sujets et des idées émises par les orateurs et oratrices. Le concours d'éloquence permet aux étudiants de s'ouvrir aux autres et de développer leur esprit critique ; Il favorise les échanges avec les intervenants spécialistes dans leur domaine qui partagent leurs expériences et leurs parcours inspirants. C'est aussi un moment de rencontre entre étudiants de différentes filières, créant un lien et un esprit de communauté. Il a eu lieu le 16 avril à 18h30 en U300 à Uni Dufour.

La rétroactivité de la demande est justifiée par les difficultés rencontrées par l'association dans la gestion de leur comptabilité.

La demande concerne la sécurité (960.-), les cadeaux (420.-), les frais de traiteurs (207.-), les frais de communication (241,18.-) et les frais d'audiovisuel (600.-).

La demande de subvention s'élève à 2435.98.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de 2362.-.

La CGTF subventionne les apéritifs à hauteur de CHF 200.- et les cadeaux à hauteur de CHF 30.- par personne.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

Le Concours Romand d'Éloquence est l'évènement le plus important de l'association. Cette compétition où les participants viennent défendre des sujets devant un public et un jury d'experts de l'oralité est essentielle car, elle met en valeur la prise de parole en public, la capacité de persuasion et de captation d'attention. Le Concours ambitionne aussi de créer la réflexion chez le public au travers des sujets et des idées émises par les orateurs et oratrices. Le Concours d'éloquence est une occasion précieuse pour les étudiants de s'ouvrir aux autres et de développer leur esprit critique ; il encourage les échanges avec les intervenants spécialistes dans leur domaine qui partagent leurs expériences et leurs parcours inspirants. L'évènement favorise aussi les rencontres entre étudiants de différentes filières et un public extérieur, créant un lien et un esprit de communauté. Il aura lieu le 16 mai 2025 à 17h15 en U600 à Uni Dufour.

La demande concerne les frais de communication (969.14.-), les frais d'audiovisuel (752,25.-), les frais de traiteurs (288.-) les frais de sécurité (1200.-) et les cadeaux (444.-).

La demande de subvention s'élève à 3653.39.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de 2840.-.

La CGTF subventionne les apéritifs à hauteur de CHF 200.- et les cadeaux à hauteur de CHF 30.- par personne. Elle ne subventionne également pas le matériel pérenne, les tâches qui peuvent être prises en charge bénévolement par les membres de l'association et la publicité sur internet.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

20h30 AESPRI

Ink. International n°33

Marie

Voilà maintenant plus de 15 ans que le Ink est le magazine des étudiant.es en science politique et relations internationales. Il est édité par l'Association des Étudiant.es en Science politique et Relations Internationales (AESPRI). Sa vocation principale est, d'une part, de permettre aux étudiant.es de l'Université d'exprimer librement leurs idées sur divers sujets et d'autre part, de leur proposer une presse gratuite et indépendante. Le Ink paraît chaque semestre. Avec Vox Populi, la prochaine édition, l'AESPRI veut explorer la richesse et la diversité des formes que peut prendre l'expression populaire d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi les ambiguïtés qui l'entourent.

Le journal sortira en juin et un apéritif de vernissage est prévu pour septembre.

La demande concerne les impressions (4500.-) et les frais d'apéritif (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 4700.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

20h45 SDSA

Workshop relations Chine-Russie

Conférence « Le pouvoir de la droite »

Joelle, Stéfania, Augustin

La SDSA va accueillir monsieur Iacopo Adda, PhD collaborateur à l'UNIGE et chargé de cours dans le Master Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase. Monsieur Adda est spécialiste des relations entre la Russie et plusieurs autres États d'Asie du Nord dont la Chine, c'est à ce sujet qu'il viendra parler des relations entre les deux pays depuis le début de la guerre en Ukraine. Le workshop aura lieu le 8 mai 2025 en MR040.

La demande concerne l'apéritif (200.-) et un cadeau (25.-).

La demande de subvention s'élève à 225.-

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

La conférence « Le pouvoir de la droite » a pour objectif d'explorer les conséquences de la montée des partis de droite en Europe sur les politiques migratoires, les droits des personnes migrantes et le fonctionnement démocratique des institutions. Elle vise à offrir des clés de compréhension sur les transformations en cours et leurs implications à long terme. L'événement aura lieu en septembre.

La demande concerne les cadeaux (3x29.-), l'apéritif (200.-) et les affiches et flyers (89.-).

La demande de subvention s'élève à 376.-

Décision : La Commission donne son préavis positif à la demande, qui repassera en divers lorsque la date de l'événement sera fixée et à condition qu'il n'y ait pas de changements majeurs dans le projet.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

21h15 MELISE

Networkshop sur l'eau

Alicia, Assouane

Le Networkshop, proposé par l'association Swiss Water Partnership Youth, est un format innovant pour permettre l'échange entre étudiant.e.x.s/ jeunes professionnels et les experts dans le secteur de l'eau, opérant en Suisse et dans les pays en voie de développement. Ce projet d'événement est une collaboration entre le Mouvement des Étudiant.e.x.s de l'Institut des Sciences de l'Environnement (MELISE) et Swiss Water Partnership Youth. Ensemble, iels proposent un Networkshop au sein de l'Université de Genève, afin de créer un échange entre les étudiant.e.x.s, ceux du Master Universitaire en Sciences de l'Environnement (MUSE), et des expert.e.x.s de l'eau de chaque secteur (public, privé, recherche, non-gouvernemental). L'événement aura lieu un soir de la semaine du 13-17 mai 2025 à 18h.

La demande concerne les frais d'apéritif (186.53.-) et les cadeaux aux intervenant.e.x.s (80.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 266.53.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur de 280.- car il y a eu une non-compréhension des montants pouvant être demandés dans le cadre d'un apéritif.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

21h30 AMEUG <i>Semaine de la Palestine</i> Moktar
--

A partir du lundi 28 Avril l'AMEUG organisera une semaine de la Palestine regroupant plusieurs évènements/activités. Le lundi 28 avril sera mis en place une exposition à Uni-Mail. Ce même jour aura lieu un atelier broderie. Le mercredi 30 avril se tiendra un stand de pâtisseries. Le vendredi 2 Mai aura lieu une conférence qui portera sur « La question coloniale : le cas Palestinien ». Conférence donnée par l'intervenante Sihame Assbague. Le but de la conférence est de se questionner sur les dynamiques coloniales qui sont encore à l'œuvre de nos jours, ainsi que de proposer une grille de lecture pour comprendre le cas palestinien et les dynamiques qui sont en place dans un système de colonie et d'appropriation de territoire. Finalement le Lundi 5 Mai aura lieu une projection d'un film portant sur la question Palestinienne.

La demande concerne le transport de l'intervenante (218.-), l'hôtel (80.-), l'impression d'affiches pour l'exposition (231.15) et les frais d'apéritif (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 729.15.-.

Décision : La demande est acceptée à la hauteur de CHF 730.-.

La CGTF rend attentive l'AMEUG à la qualité des dossiers soumis.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

21h45 Divers

- Kam'af : apéro pour le débat "Entre héritage et adaptation" : Accepté
- AEMAP : apéro avec les alumni : Refusé, activité ordinaire
- AMUNIGE : apéro post-conférence sur la neutralité suisse : Accepté
- Innovation Time : apéro post-conférence Smart Cities : Accepté
- Junior Entreprise : apéro networking post table ronde : Accepté
- Amnistie AESD: Accepté
- Mise au concours du poste et recherche membres CoNo : la procédure commence bientôt
- Maintien de la séance du 9 juillet? Il y aura 2 personnes de la Commission, un observateur du rectorat et 2 secrétaires, la séance est maintenue.
- COPERSU :
 - Parler des difficultés rencontrées par certaines associations dans la location des espaces.

- Faire une proposition de nomination de membre bénévole, en incluant la COPERSU comme 2^{ème} intermédiaire.

La séance se termine à 22h35.

PV rédigé par Paulin Robert et Giulia Laratta le 30 avril 2025.